

Avis voté en plénière du 23 mai 2018

Parcours et politiques d'accueil des demandeur.euse.s d'asile dans l'Union européenne

Déclaration du groupe des Personnalités qualifiées

Jean-Luc Bennahmias : « Comment ne pas féliciter les deux rapporteurs et les administrateurs du travail important réalisé pour produire le rapport et cet avis.

Des dizaines de personnes ont été auditionnées, françaises et européennes, ont été entendues, écoutées.

Le sujet des migrants est un thème clivant dans toutes les sociétés européennes. L'extrême droite s'en est emparée avec des succès électoraux dans de trop nombreux pays et avec une présence militante activiste comme on a pu le voir au col de l'Échelle dans les Hautes-Alpes avec Génération Identitaire.

Cette pression pousse les différents pays européens à rigidifier leurs capacités d'accueil.

Ce rapport, cet avis sont rédigés alors que notre pays est en train lui-même de légiférer sur les migrants et le droit d'asile.

Les tensions, les oppositions sont fortes : celles des associations (Cimade, Médecin du Monde, Emmaüs, le secours catholique...), celles des salariés des structures en charge de l'accueil, celles de certaines personnalités peu suspectes d'extrémisme comme Louis Gallois, Président de la Fédération des acteurs de la solidarité ou Jacques Toubon, défenseur des Droits, deux paroles fortes, qui estiment chacun à leur façon que certaines propositions du texte législatif en cours portent atteinte aux droits fondamentaux.

Nous avons tous en tête, les images de ces embarcations de fortune ou s'entassent des centaines de réfugiés pour traverser la Méditerranée, les images de Vintimille, de Calais, de Ceuta et Metilla, des camps de migrants à la Villette, et ailleurs en France.

Comment après ces images jongler entre réalisme et humanisme, entre rigueur et accueil.

Certains pays européens ont choisi, on ferme, personne ne passe, l'industrie des murs et des barbelés fait fortune.

D'autres, comme le nôtre, sont en train d'adopter une politique avec beaucoup de réalisme et un peu d'humanisme, beaucoup de rigueur et un peu d'accueil.

S'il est évident que la France ne peut pas accueillir toutes la misère du monde, et d'ailleurs personne ne nous le demande, je suis de ceux qui pensent que notre République a les moyens d'être plus généreuse comme le montrent déjà des centaines de nos concitoyens, de nombreuses communes qui accueillent des migrants, qu'ils soient régularisés ou non.

En espérant que cet avis, ses préconisations soient pris en compte par nos gouvernants, je le voterai".

Véronique Séhier : « Les migrations sont un enjeu fort et complexe qui nécessite une réponse harmonisée à l'échelle européenne, respectueuse des droits humains et des textes internationaux. Des hommes, des femmes et des enfants fuient, parfois au péril de leur vie, des guerres, des misères, des violences, des persécutions contre des groupes ou des personnes - personnes LGBT, par exemple - en raison de leur orientation sexuelle par exemple, des désordres économiques, climatiques ou politiques et viennent se réfugier en France. La moitié sont des enfants, certains séparés de leurs parents ou voyageant seuls.

Le commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Nils Muižnieks, dénonçait, je cite : « *Des insuffisances graves et chroniques dans l'accueil des demandeurs d'asile obligent beaucoup d'entre eux à vivre dans des conditions de grande vulnérabilité qui sont indignes. Il est urgent de trouver des solutions durables qui garantissent à tous un accès effectif aux centres d'accueil et à la protection sociale* ».

Oui, l'accueil que nous leur réservons aujourd'hui manque d'humanité. Au-delà des problèmes rencontrés par toutes ces personnes dans l'accès à des besoins élémentaires comme l'eau ou la nourriture, les femmes et les filles sont particulièrement exposées. De leur pays d'origine jusqu'ici, en passant par les camps et les longues traversées, elles sont confrontées tous les jours à ces situations indignes et à une multitude de risques : accès à l'hygiène dont les produits d'hygiène menstruelle, promiscuité, pas d'hébergement non mixte, harcèlement, viols, agressions sexuelles, exploitation sexuelle (y compris des enfants), refus d'IVG, avortements « clandestins » parfois à des termes avancés, manque de prévention et d'information sur leurs droits et non prise en compte de leur parcours. Et ce, malgré la « Convention d'Istanbul » sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes, qui impose aux États signataires de développer des procédures d'accueil sensibles au genre et des services de soutien pour les demandeuses et demandeurs d'asile.

Ce phénomène de violence sexuelle et fondée sur le genre est encore trop peu pris en compte par les autorités et les humanitaires, sans doute à cause de la réticence des victimes à en parler par peur de représailles.

Au lieu d'encourager la mise en place de voies d'accès légales et sûres à l'asile, la France durcit ses conditions d'accueil, n'assure pas la protection des femmes, ni ses obligations de protection des mineurs isolés. La solidarité ou la volonté de porter secours aux personnes migrantes peut même être un délit.

La France, dans l'Europe, dispose de la liberté de faciliter l'accès à l'asile, d'encourager l'intégration effective des migrant.e.s et des réfugiés.

L'année des 70 ans de la déclaration universelle des droits humains n'est-elle pas le moment de réaffirmer la notion de fraternité et d'hospitalité à l'échelle de l'Europe et au sein de nos frontières, et de garantir l'égalité de droits par un accueil et un hébergement dignes, un accès aux soins et à la santé, et à l'éducation des enfants. Cet avis va dans ce sens, je le voterai ».